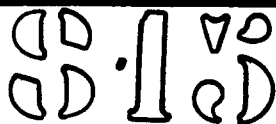


C.G.T.

F.S.M.

bulletin
d'information
du bureau
confédéral



15 MARS 1988

traitement

COURRIER CONFEDERAL

SECTEUR LIBERTES

- . Non à la répression, demandons la relaxe des neuf de R.V.I. P. 2 - 3

COMITE D'ENTREPRISE / R.C.E

- . Conseil d'entreprise : danger grave P. 4 à 6

LA VIE OUVRIERE

- . 1981 - 1988 : sept ans en France. P. 7 A

JEUNESSE

- . Mépris, injustice : on se rebiffe, la campagne du C.C.J. se prolonge P. 8 - 9

PAIX ET DESARMEMENT

- . Réduction immédiate des crédits militaires P. 10 à 13

POLITIQUE FINANCIERE

- . Stage spécialisé P. 14 - 15

ECONOMIE SOCIALE

- . CRI - SAGITAIRE P. 16 - 17

R.C.E.

- . Sommaire n° 35 P. 18 B

ECHANGES ET VOYAGES DE L'AMITIE CGT

- . 35 séjours en Tchécoslovaquie P. 19



NON A LA REPRESSION

DEMANDONS LA RELAXE DES NEUF DE R.V.I.

Le patronat de l'Automobile poursuit sa répression anti-syndicale, pour pouvoir ainsi mieux imposer sa politique de casse des entreprises et de licenciements, d'aggravation des conditions de travail et de rémunération.

Après les 10 de RENAULT-BILLANCOURT, les deux de RENAULT-DOUAI, les 20 de DUCELLIER, ce sont NEUF MILITANTS du Syndicat C.G.T. de R.V.I.-VENISSIEUX qui vont être traduits devant le Tribunal Correctionnel de LYON, le 29 MARS prochain.

Mohand AZZOUT, Jean-Marie BERTOUX, Marc BLAIN, Serge BONNAZ, Marcel COUTAZ, Antoine DI RUZZA, Robert MANDRAUD, Robert PIETRZAK, Pierre SCUDERI sont poursuivis pour diffamation, atteinte à la liberté du travail, destruction ou détérioration d'objets mobiliers ou immobiliers, vol simple.

La Direction de RENAULT - VEHICULES INDUSTRIELS leur reproche d'avoir dénoncé sa pratique du fichage des salariés, et d'avoir, avec les travailleurs, mis en échec sa stratégie de casse de l'entreprise, d'avoir obtenu des succès sur l'emploi.

Elle veut ainsi, avec l'appui du patronat et du Gouvernement, faire payer cela à la C.G.T., lui porter des coups, tenter de faire condamner les militants à des peines de prison, d'amendes, et à des dommages-intérêts.

A S S E Z d'assimiler les militants syndicaux à des malfaiteurs, alors qu'ils agissent pour défendre l'intérêt des travailleurs et l'intérêt du pays.

A S S E Z d'utiliser la Justice à des fins de répression : ce n'est pas sa vocation, ce n'est pas son rôle, elle a mieux à faire.

A S S E Z de réprimer les militants pour tenter d'intimider, pour tenter d'imposer la loi patronale du chômage, de la régression, de l'arbitraire.

Nous sommes tous des RENAULT

Nous sommes tous des R.V.I.

NOUS DEMANDONS LA RELAXE DES NEUF MILITANTS DE R.V.I.

SOLIDARITE AVEC LES NEUF MILITANTS DE R. V. I. _____

Nous demandons JUSTICE pour M. AZZOUT, JM. BERTOUX, M. BLAIN, S. BONNAZ,
M. COUTAZ, A. DI RUZZA, R. MANDRAUD, R. PIETRZAK, P. SCUDERI.

Nous demandons au Tribunal Correctionnel de LYON, de prononcer leur relaxe.

NOM - PRENOM	SIGNATURE

A ADRESSER, avant le 29 MARS, à l'UD-CGT du RHONE, 215, Cours Lafayette - 69006 LYON.

Envoyez vos télégrammes, motions, pétitions à Monsieur le Président de la 6ème Chambre
Correctionnelle - T.G.I. de LYON - Palais de Justice, Place Paul Duquaire - 69005 LYON.



CONSEIL D ENTREPRISE :

DANGER GRAVE

- En juin 1986, le C.J.D. (Centre des Jeunes Dirigeants, organisation patronale qui a pour vocation "d'innover" et d'expérimenter pour le compte du C.N.P.F. et de la C.G.P.M.E.) a présenté un projet de Conseil d'Entreprise. M. ROCARD et R. BARRE ont été particulièrement enthousiasmés par ce projet si on en croit la presse.

Aujourd'hui il ne s'agit plus seulement d'un projet ou d'un de ces innombrables essais idéologiques des penseurs patronaux. Le projet est devenu réalité concrète. En effet le conseil d'entreprise a été mis en place dans les deux établissements les plus importants du groupe Thomson Hybrides. A Thomson, la C.F.D.T. a négocié cette mise en place. Une vingtaine d'entreprises de la métallurgie du Loiret seraient aussi concernées.

Par ailleurs, en Vendée, semble-t-il après de nombreux contacts avec les syndicats réformistes, et surtout avec l'aval de la Direction Départementale du Travail et de la Main d'Oeuvre, Le C.J.D. a proposé d'étendre l'expérimentation à d'autres entreprises.

- De quoi s'agit-il ? En bref :

1°) Le Conseil d'entreprise est obligatoire et remplace toutes les institutions existantes (Délégué du Personnel, Comité d'Entreprise, Délégué Syndical, Représentant Syndical, CHS CT...). Il assume leurs prérogatives (enfin ce qu'il en resterait). Il négocie des accords d'entreprises qui peuvent être déroatoires au droit commun.

2°) Sous prétexte de suppression des seuils sociaux, de réponse à la spécificité des P.M.E. (mais alors pourquoi refuser les délégués de site ?) et de simplification, le nombre d'élus des salariés est fortement amputé au-dessus d'un effectif de 25 salariés.

.../

3°) Le crédit d'heures de délégation est fortement amputé.

4°) Le droit à formation syndicale est réduit, le contenu étant obligatoirement économique (et probablement assuré par les officines patronales ?).

5°) Le licenciement des élus est autorisé à priori sous réserve d'une consultation formelle du Conseil d'Entreprise et de l'Inspection du Travail (8 jours).

6°) Les litiges collectifs (dont l'interprétation des accords, les licenciements économiques et le licenciement des salariés protégés) seraient du ressort d'un Tribunal Paritaire de Branche (2 salariés, 2 employeurs) avec recours devant la Cour d'Appel et la Cour de Cassation. On voit de suite la nature et le rôle d'un tel tribunal !

7°) Les thèmes de négociation, d'information et de consultation seraient limitativement énumérés et répartis entre les niveaux de négociation (entreprise, branche professionnelle, national interprofessionnel). Ainsi l'essentiel de ce qui fait l'originalité et l'intérêt des Comités d'Entreprise disparaîtrait et en particulier les prérogatives dans le domaine économique. La négociation collective se trouverait donc fortement encadrée.

8°) Le C.J.D. se prononce pour la section syndicale d'entreprise et le monopole syndical au premier tour des élections mais son projet enlève de fait toute possibilité d'existence à la section syndicale.

Nous reviendrons en détail sur ce projet et les expériences en cours mais chacun doit déjà en mesurer la gravité pour le syndicalisme et pour les salariés.

● Ce projet et ces expériences sont d'autant plus graves que dans la période actuelle elles font coïncider la stratégie sociale et la stratégie économique du capital avec les tentatives de recomposition du syndicalisme.

En effet le schéma proposé par le C.J.D. :

- est adapté à la perspective 1992 car il alignerait à la baisse les droits syndicaux français sur ceux des autres pays européens et donc lève un obstacle important pour le capital : l'existence en France de Comités d'Entreprises avec des prérogatives et des moyens larges.

- est adapté à l'offensive patronale visant à surexploiter les travailleurs tout en faisant participer les salariés à leur exploitation (le souci de mobiliser les ressources humaines dans les

entreprises). Pour cela il faut évidemment leur ôter tout moyen de se défendre efficacement tout en conservant les apparences de la démocratie et d'un dialogue social.

- est parfaitement cohérent avec les tentatives d'instaurer en France un nouveau paysage syndical sous domination d'un syndicalisme de collaboration de classe, qui aurait comme mission de contribuer à organiser le consensus et y compris les moyens de mettre au pas les salariés ou les élus récalcitrants à l'ordre capitaliste.

Dans le nouveau contexte, le Tribunal Paritaire de Branche serait parfaitement adapté à ce rôle.

Il semble d'ailleurs que l'ensemble du dispositif conçu par le C.J.D. se met en place, ici ou là, par morceaux.

● QUE FAIRE ?

Face à un projet particulièrement grave, une riposte de haut niveau s'impose. Elle pourrait se faire selon trois directions :

- d'abord examiner de près et répertorier ce qui se passe sur le terrain et informer immédiatement les U.D., les Fédérations et la Confédération (Secteurs CE., et secteur Droits et Libertés). Pour analyser, apprécier et riposter nous avons besoin de bien connaître tout ce qui se met en place avec le contexte, l'appréciation et les réactions des salariés, les positions des uns et des autres, l'expression C.G.T.

- Partout où de telles tentatives existent, organiser la riposte C.G.T. avec les salariés. Cela exige de montrer les enjeux, les risques pour les salariés et dénoncer les complicités et en même temps de veiller au niveau et à la qualité de notre activité syndicale dans les entreprises, localités et secteurs concernés. Ici le parrainage prend toute sa signification.

- S'opposer à ces tentatives et à leur généralisation c'est faire en sorte que les salariés soient conscients en permanence de l'intérêt de défendre à la fois leurs institutions représentatives et leur possibilité de s'organiser syndicalement à l'entreprise. Cela passe par la qualité de notre activité et en particulier nous devons d'urgence mesurer tout ce qu'il y a à faire pour que les comités d'entreprise et CHS CT (qui sont à l'évidence les plus menacés dans leurs moyens et prérogatives) jouent pleinement leur rôle, tel que le conçoit la C.G.T. Dans la période actuelle il convient donc plus que jamais de veiller dans les U.D. et Fédérations à avoir une politique et une activité C.G.T. de haut niveau en direction des comités d'entreprise.

1981 - 1988

SEPT ANS EN FRANCE

Comme l'a décidé le dernier C.C.N., en votant à l'unanimité le rapport, la CGT abordera ce moment FORT qu'est l'ELECTION PRESIDENTIELLE, en disant ce qu'elle a à dire, comme toujours elle le fait, et ce à partir des orientations définies lors de son dernier congrès.

Ce numéro, au titre explicite,



La V.O. 2274 du 28 Mars

sera la vente de **MASSE** du deuxième trimestre ;

il s'adresse à l'ensemble des syndiqués et des salariés pour leur faire connaître des éléments de réflexion que la CGT apporte dans le débat National.

DE PLUS,

UN ENCART "SERVICES PUBLICS"

sera inclu dans *toutes* les V.O. (quelle que soit la Fédération)

La réussite de sa diffusion à un très haut niveau, nécessite la mise en place de dispositifs analogues à ceux de la V.O. **IMPOTS...**

Objectif : une commande par section syndicale

Echéances de passage de commande (écrite ou téléphonée)

MARDI 22 MARS :

dernier délai pour expédition par camion aux dépôts habituels (si la quantité commandée est significative)

MERCREDI 23 MARS :

au soir : détermination du chiffre de tirage et expédition dans les délais habituels

LES COMMANDES ULTERIEURES seront honorées en fonction de la réserve prévue...

NOTA : vente de MASSE = reprise d'éventuels invendus...

MEPRIS, INJUSTICE : ON SE REBIFFE

LA CAMPAGNE DU C.C.J. SE PROLONGE

22 - COTES DU NORD :

Mise en place d'un correspondant jeune dans 13 entreprises.

Concernant la campagne, il a été décidé de cibler 3 ou 4 entreprises, de rencontrer les directions de syndicats pour voir quels sont les moyens à mettre en oeuvre, de façon à exprimer les revendications des jeunes pour déboucher sur des initiatives concrètes.

25 - CHARENTE :

Il a été décidé de cibler un certain nombre d'entreprises et de l'inclure dans le cadre du Plan de Travail de visites des syndicats, décidé par le Bureau de l'U.D.

Il s'agit des entreprises suivantes :

E.D.F - TRAVAILLEURS DE L'ETAT - P.T.T. - SANTE - S.A.F. (2 entreprises) -
S.N.C.F. - MUTUALITE OU ORGANISMES SOCIAUX - S.N.A.D.G.I. - EQUIPEMENT -
SAFEM - PLACOPLATRE - COMMUNAUX.

La répartition de ces entreprises a été faite au Bureau de l'U.D.

Dans un premier temps, faire le point avec les syndicats du nombre de jeunes dans l'entreprise et du nombre de jeunes militants.

87 - HAUTE VIENNE :

Dans le cadre de la C.E. de l'U.D. et du Plan de Travail, il a été décidé de cibler 2 ou 3 entreprises par U.L., c'est-à-dire 10 entreprises où on va aller s'adresser aux jeunes, en axant notamment sur la question de l'emploi qui est, semble-t-il, la question importante du département.

FEDERATION DE LA CHIMIE :

La Fédération prépare sa Conférence Nationale des Jeunes Chimiques qui aura lieu à La Gaillarde les 25 et 26 mars 1988.

Cette Conférence, qui devrait rassembler plus d'une centaine de jeunes, visera trois objectifs :

- 1° - Faire s'exprimer les jeunes à partir de leurs revendications ;
- 2° - Engager un débat avec les Responsables syndicaux de la Fédération pour mettre en évidence les convergences au niveau revendicatif, définir des actions syndicales et donner à la jeunesse toute sa place dans l'activité syndicale.

3° - Préparer le 31e Congrès Fédéral avec les jeunes des Industries Chimiques.

A ce jour, plusieurs dizaines de délégués jeunes sont déjà connus et des initiatives, pour préparer la Conférence, se multiplient sur la question du S.M.I.C. à 6 000 F, les classifications et le déroulement de carrière, la formation professionnelle, etc.

FEDERATION DE LA SANTE :

Dans le cadre des élections aux Commissions Paritaires, le C.F.J. a pris plusieurs dispositions.

Jusqu'au 22 mars, le C.F.J. a ciblé 15 Etablissements :

CHARTREUSE - C.H.R. Dijon - SEMUR - AUXONNE - VILLEJUIF - Barthélémy DURAND - NEURO-CARDIOLOGIE - Hôpital Edouard HERRIOT - Ambroise PARE et P.C.N. (A.P.P.) - C.H.R. Saint-Etienne - Institut T. ROUSSEL à Montesson - VINATIER - LYON Sud - AIX-EN-PROVENCE.

pour engager un travail en 3 directions :

- 1° - Recenser les jeunes pour avoir une adresse en leur direction, qu'ils soient syndiqués ou non syndiqués ;
- 2° - Réaliser des appels au vote C.G.T. et les utiliser au niveau des Commissions Jeunes pour obtenir un maximum d'appels.
- 3° - Rencontrer les jeunes sur la base de leurs problèmes et à partir des revendications de la Fédération pour engager le maximum de luttes.

Le C.F.J. s'engage, dans cette campagne à partir d'un matériel, style "Pactes de Lutttes Revendicatifs" pour faire vivre la Campagne "MEPRIS, INJUSTICE : ON SE REBIFFE" autour des atteintes aux libertés dans la profession.

D'ores-et-déjà, la perspective de tenir une Assise Nationale des Jeunes de la Santé est avancée sur la base d'une participation de 100 à 150 participants dans le deuxième semestre 1988.

LE SECRÉTARIAT DU C.C.J. EST HEUREUX DE VOUS INFORMER DE L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU SECRÉTAIRE PERMANENT DU C.C.J. :

IL S'AGIT DE **FREDERIC DUMALIN** QUI ÉTAIT JUSQU'ALORS RESPONSABLE DU C.D.J. DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DE PARIS.

VOUS POURREZ LE CONTACTER AU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SUIVANT : 48.51.84.79.
OU AU POSTE : 96.55.



PAIX ET DESARMEMENT

REDUCTION IMMEDIATE DES CREDITS MILITAIRES

LA C.G.T. DOIT LE CRIER BIEN FORT !

Malgré que les sondages témoignent TOUS d'un refus majoritaire des Français de procéder à un surarmement nucléaire et chimique, et de dépenser tant de milliards pour cela, la politique officielle de la France s'enfonce toujours plus dans ce surarmement dangereux pour la sécurité.

La participation récente de F. MITTERAND et J. CHIRAC à l'OTAN a démontré "d'une seule voix" cette volonté politique.

C'est l'application de la loi de programmation militaire votée en Avril 87 qui aboutit à engloutir des milliards dans un surarmement qui sacrifie les besoins sociaux et l'emploi, en même temps qu'il ne répond pas à la sécurité du Pays et à la Paix.

IL FAUT LE DIRE AUX TRAVAILLEURS

La CGT est décidée à s'investir avec plus de force dans ce combat pour le désarmement, à partir des conséquences économiques et sociales du surarmement (voir dossier Cahiers Economiques - déclaration du Bureau Confédéral de Janvier 1988).

UN TRACT DE MASSE UD - UL - Fédérations - Unions Syndicales
trouveront le texte ci-joint et décideront de son utilisation.

Nous souhaitons que les décisions des organisations aboutissent à ce que le plus grand nombre de salariés soient informés sur la réalité de cette politique de surarmement.

OUI le désarmement et la revendication de la réduction des crédits d'armements sont bien des revendications SYNDICALES.

* * *
* * *

LÀ OÙ ON

Une importante réunion de travail s'est tenue le 23 Février à la Confédération, regroupant plusieurs fédérations, régions et UD avec les secteurs confédéraux: Paix et Désarmement, Economique International, l' UGICT, l' UCR. L'objet de cette réunion portait sur l'action à mener dans les industries de fabrication d'armement.

FABRIQUE

La cohérence de nos revendications a été mise en évidence, à propos du désarmement et des besoins de production civile, de la souveraineté nationale et de la lutte contre les fabrications d'armes à l'étranger et la défense des Arsenaux d'Etat.

DES ARMES !

Déjà, l'action syndicale a emprunté ces voies dans de nombreuses entreprises, avec l'emploi au coeur des revendications.

Décision a été prise de s'y employer encore davantage.

O
O O

LE SYNDICAT

Dans l'ensemble de la répression anti-syndicale, on trouve des sanctions contre des militants CGT qui ont agi pour le désarmement. "Pas l'affaire des syndicats" prétextent ces poursuites. Alors, pourquoi, selon la "REVUE des ENTREPRISES" du CNPF, vient-elle de publier dans son n° 496 de Janvier dernier, un article relatant une visite de 20 chefs d'entreprises conduite par le Vice-Président du CNPF dans une installation militaire!

PATRONAL

S'OCCUPE DU

SURARMEMENT !

ET POURQUOI

Tout l'article justifie la "dissuasion" nucléaire et explique que le CNPF s'occupe de près de la question, fait des conférences dans les écoles militaires, etc.

PAS LES SYNDICATS

DE SALARIES ?

Il y aurait donc une "bonne action syndicale" par les patrons, et une interdiction d'action syndicale par les salariés.

La meilleure réponse : AGIR pour le désarmement!

O
O O

UN JOURNAL

C'est le prochain numéro du journal du Mouvement de la Paix qui va sortir en cette fin de Mars.

QUE LES

Toute une argumentation de choc!

SALARIES

. Où va l'OTAN; ce que personne n'a dit et qu'il faut savoir.

DOIVENT

. MURUROA et la mise au point d'armes terrifiantes.

CONNAITRE

. L'affaire des 500 milliards

- Les armes chimiques / l'emploi / le développement.

. Ca bouge dans le monde entier.

Passez vos commandes au Mouvement de la Paix
35, rue de Clichy 75009 PARIS
Prix : 1 F. l'exemplaire.

O
O O

100 MILLIARDS D'ARMES QUI CRÉENT AUSTÉRITÉ ET CHOMAGE

LA C.G.T. DIT NON!

Baisse du pouvoir d'achat, flexibilité, T.U.C., licenciements, moyens restreints pour l'école, le logement, la santé, le sport, etc.

Telle est la réalité « sociale » d'aujourd'hui.

C'est le bilan d'une politique dite « d'austérité », pratiquée par **tous** les gouvernements et présidents de la République, depuis plus de dix ans.

Au lieu de se résorber, la crise et l'austérité enfoncent toujours plus le pays dans le déclin industriel et un recul social inacceptable.

A nos revendications, la réponse est toujours la même : **pas d'argent!**

PAS D'ARGENT ?

Mais la politique de ces dernières années a permis le gonflement des profits.

Et ces hommes politiques en ont bien trouvé de l'argent pour rembourser dix fois l'emprunt Giscard ou pour renflouer la bourse.

Et ils en trouvent — toujours plus — pour les dépenses d'armement.

Il a été récemment décidé de dépenser 100 milliards de francs par an pour « moderniser » l'armement de la France.

Vous avez bien lu : **10 000 milliards** de nos « anciens francs ».

Des milliards pour fabriquer des armes toujours plus terrifiantes. Les essais de Mururoa servent à sophistiquer, créer ces armes nucléaires. De nouvelles armes chimiques sont également en fabrication.

QUI A DÉCIDÉ CELA ?

Ce sont les députés de tous les groupes politiques à l'Assemblée nationale, sauf ceux du groupe parlementaire communiste.

Ainsi, il existe bel et bien des forces politiques qui sacrifient le bien-être social pour un surarmement dangereux pour la sécurité de la France et la paix, et qui de plus contribue à accroître le chômage.

Le président de la République et le Premier ministre parlent de la nécessité du désarmement ressentant la réalité des sondages qui démontrent que les Français sont majoritairement hostiles au surarmement.

Mais leur participation récente à la réunion de l'O.T.A.N. témoigne de leurs interventions — d'une « seule voix » — pour l'augmentation et la modernisation de l'armement nucléaire déployé en Europe.

LA VRAIE SÉCURITÉ, C'EST LE DÉSARMEMENT

On n'assure pas la sécurité d'un pays avec des **armes d'agression**.

C'est le sens de l'action de tous les gens et hommes d'Etat qui œuvrent au désarmement et à la paix.

Ce sont les négociations entre l'U.R.S.S. et les U.S.A. qui, après leur premier accord sur les missiles de moyenne portée, discutent de la réduction des missiles nucléaires de longue portée et la destruction de toutes les armes chimiques.

C'est le récent appel des pacifistes de France et d'Allemagne contre une armée franco-allemande et pour le désarmement nucléaire en Europe.

C'est l'application des accords d'Helsinki qui permet la construction d'une Europe pacifique, de l'Atlantique à l'Oural, basée sur des mesures réciproques de sécurité, de confiance, de coopération économique.

C'est l'objectif d'éliminer toutes les armes nucléaires et chimiques d'ici à l'an 2000.

Au moment où l'U.R.S.S. retire ses missiles de R.D.A. et Tchécoslovaquie et vient de construire une usine pour détruire ses armes chimiques, il faut en finir avec la propagande de la « menace soviétique » qui justifie la course aux armements de ces quinze dernières années.

LE DÉSARMEMENT : C'EST L'AVENIR DE L'HUMANITÉ

UN SURARMEMENT QUI CRÉE LE CHOMAGE

Plus sont volumineux les crédits d'armement, et plus il y a de chômage.

- L'insuffisance de crédits pour la santé, le logement, l'Education nationale, etc., crée des baisses de production dans l'industrie, le bâtiment, etc., avec des licenciements et des restrictions d'effectifs dans les écoles, les hôpitaux, etc.
- Les centres de recherche ont de moins en moins de crédits pour travailler au développement des productions civiles créatrices d'emplois.
- Des entreprises investissent à l'étranger pour la fabrication d'armements français et l'Etat lui-même achète à l'étranger. Le chômage s'installe dans ces entreprises et arsenaux d'Etat.
- Les « marchands de canons » préfèrent fabriquer du « militaire ». Cela leur nécessite moins d'emplois et gonflent leurs profits; ils liquident leurs productions civiles!

LE DÉSARMEMENT EST UNE REVENDICATION SYNDICALE

EXIGEZ-LE :

- Dans les entreprises, en revendiquant des emplois et des productions utiles à l'économie du pays.
- De ceux qui ont la charge de gérer le pays.

Avec la C.G.T. :

***Exigez la réduction immédiate
des crédits d'armement***

avec affectation de ces crédits aux budgets sociaux
et économiques



STAGE SPECIALISE

POLITIQUE, ACTION, GESTION FINANCIERES

La vie de la CGT, de toutes les organisations, est très liée à la rentrée régulière des cotisations, à leur nombre, à leur gestion efficace pour l'activité revendicative et les luttes. Tous les aspects financiers auxquels sont confrontées les organisations de la CGT militent pour la formation spécifique des camarades dont la Politique, l'Action, la Gestion Financières est la responsabilité.

DU 29 MAI AU 11 JUIN 1988 - A COURCELLE
STAGE DE NIVEAU SUPERIEUR

Ce stage s'adresse aux responsables à la politique financière des Fédérations, Unions départementales, Unions locales, Unions syndicales, aux présidents et membres de leur C.F.C..

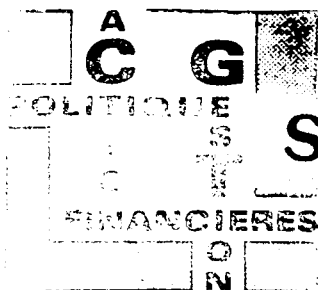
UN APERCU DES THEMES TRAITES

oooooooooooooooooooooooooooo

1. Traits généraux de la situation et de notre action
2. ORGA/PAGF : le renforcement de la CGT, le mode de vie de notre organisation et la politique financière
3. La politique financière : les fondements, les modalités, les acteurs, les responsables et les activités
4. Congrès, plan de travail, budget prévisionnel
5. Travaux pratiques sur l'organisation et la conduite de la bataille financière
6. La Commission financière et de contrôle
7. La gestion : principes et méthodes
8. Finances complémentaires et exceptionnelles : conception et activités
9. Les droits, les acquis et les obligations de nos organisations
10. Comptabilité, méthode pratique, traits généraux (compte de gestion..)
Lecture et analyse d'un bilan financier
Bilan
11. Le mouvement bancaire et les services financiers
12. Informatique, gestion et communication modernes
13. Les fonds sociaux et notre action CGT

Compte tenu des charges de travail des uns et des autres, il n'est pas trop tôt pour prendre les dispositions pratiques pour assurer la participation de l'animateur de politique financière, des membres de la CFC à ce stage.

D'ores et déjà, faites parvenir au secteur le bulletin d'inscription ci-joint.



FICHE D'INSCRIPTION

SESSION D'ETUDE CONFEDERALE POLITIQUE FINANCIERE DE NIVEAU SUPERIEUR

Courcelle

Session du 29 mai au 11 juin 1988

LE COMITE REGIONAL

LA FEDERATION

L'UNION DEPARTEMENTALE

PROPOSE LA CANDIDATURE DE : M / ___ / F / ___ /

NOM : PRENOM : AGE :

ADRESSE où devront être envoyés le courrier et le programme de la session d'étude :

.....

..... Tél :

Niveau de la FORMATION SYNDICALE GENERALE :

BASE 19.. MOYEN 19..

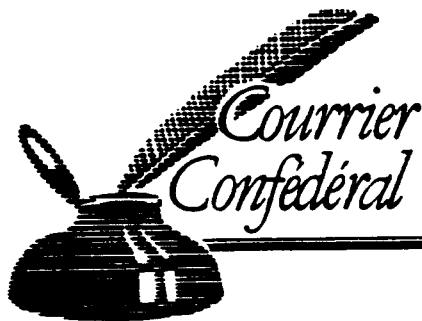
Autres formations :

RESPONSABILITES A :

- . la Région :
- . la Fédération :
- . l'Union départementale :
- . Autres responsabilités :

.....

Fiche d'inscription à renvoyer avant le
Secteur confédéral de Politique et d'Action Financières
263, rue de Paris - 93516 MONTREUIL CEDEX -
Tél : 48 51 84 40



ECONOMIE¹⁶ CC 815 - 15/03/88

SOCIALE

C R I - S A G I T A I R E

La multiplication des différents moyens (participation, intéressement, P.E.E., P.E.R., etc) mis en place par le Patronat pour récupérer une partie du salaire des travailleurs vers des opérations spéculatives, avec l'objectif idéologique de mieux les intégrer dans le système, est très clairement combattue par la C.G.T..

Certains textes de loi - par exemple la participation - imposent des prélèvements financiers importants sur les richesses produites à l'entreprise.

Le syndicat avec les élus et mandatés ont à suivre et contrôler ces opérations financières, de façon à toujours bien défendre ce qui appartient aux travailleurs et doit leur revenir ; avec la même force que pour tout ce qui concerne le salaire différé.

Pour ce qui concerne la gestion des fonds de participation, une réunion d'information des responsables C.G.T. des Conseils de surveillance adhérents à INTER-EXPANSION se tiendra le :

**Jeudi 17 mars 1988, à 14 heures
au siège de la C.G.T.**

Le krach boursier n'est pas le seul responsable de la baisse de la valeur des fonds confiés à INTER-EXPANSION.

Une circulaire d'information destinée aux organisations concernées et diffusée par le canal des Fédérations aborde succinctement les différents aspects de la situation.

Actuellement, la C.G.T. et les Fédérations interviennent avec la fermeté nécessaire auprès de la direction du groupe et les gestionnaires de l'organisme de gestion, afin que les salariés récupèrent au maximum les pertes subies ces derniers mois.

La réunion du 17 mars permettra de donner aux camarades les précisions nécessaires.

Il ne s'agit pas d'agir inconsidérément pour toute opération financière.

Les responsables ou représentants C.G.T. dans ces conseils de surveillance ont à prendre toutes les dispositions pour participer à cette réunion avec

- l'évolution de la valeur des parts depuis l'entrée dans INTER-EXPANSION (il s'agit des documents trimestriels qui vous sont adressés par INTER-EXPANSION) ;
- d'indiquer si le conseil de surveillance a mandaté les gestionnaires d'INTER-EXPANSION sur le contenu des fonds ou s'il a donné pouvoir pour gérer au mieux.
- de donner la composition des Conseils de surveillance de votre fonds.

En tout état de cause, nous demandons à tous nos responsables de syndicats, militants élus des C.E., dans le cas où ils seraient sollicités ou amenés à prendre position sur ces divers produits financiers, à ne rien entreprendre sans avoir auparavant pris l'avis de leur Fédération.

De manière plus précise, pour les Fédérations:

METAUX

Région	Camarade à contacter
Nord-Pas-De-Calais	B. Desmaret
Picardie	S. Carète
Lorraine	M. Martin
Alsace	A. Offenburger
Rhône Alpes	R. Rivoire
Provence-Côte d'Azur	G. Gutierrez
Midi-Pyrénées	C. Pez
Aquitaine	H. Gensous
Normandie	G. Joubert
Région Parisienne	JF Deveaux
	G. Lebescond
	M. Le Faucheur
	J.C. Gaudry

Pour toutes les autres régions, les Camarades M. Lamoot et H. Marcos.

CHIMIE

A. Even

THC

H. Pradier
G. DELIS

AGROALIMENTAIRE

G. Desile

CONSTRUCTION

J. D'angelo

L'EDITION DE MARS 1988 ARRIVE !

RCF

cgt

**REVUE
DES COMITES
D'ENTREPRISE
& EQUIVALENTS**

n° 35

UN DOSSIER

**" DE QUEL TOURISME SOCIAL
AVONS-NOUS BESOIN ? "**

EGALEMENT DANS L'ACTUALITE :

- L'Europe contre la promotion des conditions de travail.
- L'actionnariat des salariés dans le marais boursier.
- Quand et comment les biens du C.E. font-ils l'objet d'une dévolution ?
- Développement et désarmement : quand les syndicats s'en mêlent ?
- Le Congé Individuel de Formation.
- Les risques industriels ne sont pas inéluctables !

PRIX DU N° : 39, F. - Abonnement 1 an (4N°s) : 110,00 F. 2 ans (8N°) : 210,00 F. - Pour vous abonner à la "Revue des Comités d'entreprise et équivalents", il suffit d'adresser un virement postal (ou mandat de versement) à "LA VIE OUVRIERE" - 33, rue Bouret - 75019 PARIS - C.C.P. 8319-87 P. ou chèque bancaire -



35 sejours en TCHECOSLOVAQUIE du 19 aout au 2 septembre 1988

A diffuser dans tous les syndicats aupres des militants

Le Conseil Central des Syndicats de Tchecoslovaquie, dans le cadre des accords passés avec la CGT, recevra cet été un groupe de 35 personnes.

Il s'agit d'un séjour qui allie le caractère d'une délégation syndicale de masse. Des syndicalistes de la CGT en couple, pendant une partie de leurs congés, partent à la découverte de ce pays.

Nos camarades qui étaient du voyage en 1986 nous ont dit : continuons ces échanges et souhaitons que des centaines de syndiqués CGT puissent à l'avenir faire comme nous, se rendre dans ce joli pays qu'est la Tchecoslovaquie.

Cette année encore s'agira bien d'un séjour de vacances, de découvertes, de rencontres avec les travailleurs, lors de visites d'entreprises, mais aussi dans la vie, pendant les congés.

Pour être parmi les 35 "heureux élus", il faudra s'acquitter d'une participation financière de 3 900 F.

Il sera possible de s'acquitter de cette contribution en versant 3 mensualités de 1 300 F chacune :

- . au 1er mai
- . au 1er juin
- . au 1er juillet.

BULLETIN DE CANDIDATURE POUR LE VOYAGE EN TCHECOSLOVAQUIE DU 19 AOUT AU 2 SEPTEMBRE 1988

Je suis candidat pour participer à ce voyage dont la participation aux frais, tout compris, est de 3 900 F.

NOM Prénom

DATE DE NAISSANCE SEXE

ADRESSE PERSONNELLE

.....

Téléphone

Les candidatures doivent être adressées sans attendre à :
E.V.A.-C.G.T. - 263, rue de Paris - 93516 MONTREUIL CEDEX
Tél 48 51 84 40